

Am. mous

157.

1651.

Monsieur;

Copie:

Sr. bonne fortune et mon malheur ont conspiré à vous sauver  
du déplaisir de mon entretien, et quand vous ault prins en  
vain la peine de me chercher des moy, vous ault eu subject  
de vous consoler du dit. *periram nisi perierim*. Mais prout  
estre qu'en mesme temps il n'adroit et pas venu en fante,  
longas *dati. pas esse amarus*. Si vous en informé par  
cette belle desiré, et que ce n'est pas tout, de me  
trouver pas le Doye etz lui; qu'il y a plu d'indurmité  
à procurer qu'il ne vous trouve pas etz vous, en queij  
me l'air de vous prouder, de prout que le prout bon  
Doye me vous impose un plus loing que mon sauve  
Monsieur *Conseur* Te *10 de X 1505* me sourroit vous suivre  
chargé que vous le Doye de son saire de *oudduillet* pour  
le sont *meuf*. Voici le sot volume de *mes* *Porte* *Latine*  
puis que vous ault en la bon' de faire semblant de croire  
qu'il y eust chose digne de vostre attention. si c'est tout  
de bon, Monsieur, que vous ault donné dans ces *champs*  
trois pages vous en gériront, et je suis fort content que  
vous fassiez justice du *refu*, ne *tega cordilis* *del. canula*  
dit *oluis*. Ce n'est pas seulement avoir *confusion* *num*  
mais qui vous demande la rigueur du *denier* *supplie* qu'il  
soit avoir *meuf*. Te *prout* *Doye* de vous conduire en ce  
voyage, et de vous ramener dans *ou*, demeurant de  
tout mon affection.

Monsieur

A la Haye le premier d'Aoust 1651.

No.  
28  
H. de  
Aug

*[Faint, illegible handwritten text in Dutch, likely a letter or document.]*